

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
Dimanche 2 Décembre 2018 à 11 H 00

Convocation : 27/11/2018

Affichage : 07/12/2018

Etaient présents : Mesdames, Joss BERNARD, Floriane DERVAUX, Stéphanie PICOT, Valérie BENDERITTER, Laure VALENTIN, Caroline MEYER et Messieurs Grégoire DURANT, Alain GOUNAND, Ludovic GERBER, Stéphane DUMONT-VUILLET, Anthony FALCONNET, Philippe HUSSON, Olivier MATHEVON, Laurent LAHAXE

Procuration : Mme Isabelle NONNOTTE à Joss BERNARD

Secrétaire de séance : Mme Floriane DERVAUX

L'ordre du jour est abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

Election du Maire

Election des Adjointes

Election des délégués

QUESTIONS DIVERSES

Affaires générales

Election du Maire

Sous la présidence de M. Alain GOUNAND doyen d'âge, le Conseil Municipal procède à l'élection du Maire.

M. Grégoire DURANT, seul candidat, est élu **Maire** à la majorité absolue (14 voix, un blanc) au 1^{er} tour, et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Election des adjoints

M. le Maire expose les modalités d'élection des adjoints, le nombre maximal pouvant être élus étant de quatre. Il rappelle le nombre d'adjoints et de délégués qui avaient été élus en 2014 (3 adjoints + 2 délégués) puis expose sa proposition pour la répartition des compétences entre adjoints (compétences à caractère « techniques », à caractères « humaines », la vie quotidienne), les délégués et les délégations qui peuvent être mis en place.

Le nouveau Conseil souhaite qu'un rôle prépondérant soit donné à un adjoint concernant la vie quotidienne des habitants ainsi que l'animation de la démocratie participative qui doit être mise en place conformément aux engagements pris dans le cadre des élections.

Après débat et réflexion, sous la présidence de M. Durant, le Conseil Municipal **fixe par 15 voix pour, le nombre d'adjoints à trois.**

Il est donc procédé à l'élection des trois adjoints, seule liste proposée, qui sont élus au 1^{er} tour à la majorité absolue :

- 1^{er} adjoint : M. Alain GOUNAND
- 2^{ème} adjoint : Mme Laure VALENTIN
- 3^{ème} adjoint : M. Laurent LAHAXE

Election des délégués

Suite aux débats Monsieur le Maire propose de désigner deux délégués en plus des trois adjoints.

- Délégué : Communication, informatique, site internet : M. Olivier MATHEVON,
- Délégué : Budget : Mme Stéphanie PICOT

Le Conseil municipal accepte et vote à l'unanimité pour ces deux délégués.

Délégués EPCI hors Communauté de Communes Jura Nord (CCJN)

M. Le Maire indique qu'il convient d'élire des délégués dans deux instances intercommunales (hors CCJN), d'une part le syndicat intercommunale des eaux de Dampierre (SIED) au nombre de deux, et d'autre part à la Résidence Autonomie (ex SIVU - Foyer Logement), un délégué et un suppléant.

Les délégués à ces 2 collectivités territoriales (EPCI) ont été élus à la majorité absolue – au 1^{er} tour de la manière suivante :

- **SIED** (Syndicat Intercommunal des Eaux de Dampierre) : Messieurs Alain GOUNAND et Anthony FALCONNET.
- **Foyer logement SIVU** : Madame Valérie BENDERITTER, titulaire et Madame Laure VALENTIN, suppléante.

Questions diverses

M. le Maire rappelle l'organisation du repas du CCAS qui se déroulera le dimanche 9 décembre prochain à la salle polyvalente de Dampierre et invite tous les nouveaux élus à y participer.

La séance est levée à 12 h 15.